



UMOA-Titres

Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics



TERMES ET CONDITIONS

ADJUDICATION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR

DU 24 JANVIER 2018

ETAT DU BURKINA

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Dénomination de l'émission	OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR
Nature des titres	Obligations du Trésor de maturité 3 ans (Infine)
But de l'émission	La présente émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2018.
Emetteur	Etat du Burkina à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.
Forme des titres	Les titres sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
Procédure d'émission	Adjudication ouverte
Montant mis en adjudication	20 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA pour les Obligations
Maturité	3 ans
Remboursement du capital	Infine
Echéance	25/01/2021
Taux d'intérêt	6%

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Prix/taux	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations.
Paiement des intérêts	Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt exprimé dès la première année.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Burkina et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le mercredi 13 décembre 2017 à partir de 9heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	24 janvier 2018 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	24 janvier 2018
Date de valeur des titres	25 janvier 2018
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les établissements de crédit ; - les organismes financiers régionaux; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Assimilations ultérieures	<p>Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Refinancement aux guichets de la BCEAO	<p>Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.</p>
Fiscalité des titres	<p>Les intérêts perçus sur les Obligations du Trésor sont exonérés d'impôts au Burkina Faso.</p>
Rachat ou échange de titres	<p>L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.</p>

Tableaux d'amortissement indicatif des OAT

OAT_3A Taux d'intérêt 6%					
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période
25/01/2019	10000	600	-	600	10000
25/01/2020	10000	600	-	600	10000
25/01/2021	10000	600	10000	10600	-
TOTAL		1800	10000	11800	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

BENIN

COTONOU
 Avenue Jean-Paul II
 B.P. 325 RP
 Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82
 Télex : 5211 BCEAO COTONOU
 Téléfax : (229) 31 24 65

NIGER

NIAMEY
 Rue de l'Uranium
 B.P. 487
 Téléphone : (227)72 33 30/ 40
 Télex : BCEAO 5218 NI
 Téléfax : (227) 73 47 43

BURKINA

OUAGADOUGOU
 Avenue Gamal Abdel Nasser
 B.P 356
 Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17
 Télex : BCEAO 5205 BF
 Téléfax : (226) 50 31 01 22

SENEGAL

DAKAR
 Boulevard du Général de Gaulle x
 Angle Triangle Sud
 B.P. 3159
 Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
 Télex : 21839 BCEAO SG
 Téléfax : (221) 823 57 57

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
 Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse
 BP 1769 ABIDJAN 01
 Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

TOGO

LOME
 Rue Abdoulaye FADIGA
 BP 120
 Téléphone : (228) 221 53 84
 Télex : 5216 BCEAO TO
 Téléfax : (228) 221 76 02

MALI

BAMA KO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ

Téléfax : (223) 222 47 86

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex : 289 BCGB1

Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

AGENCE UMOA-TITRES Adresse :
Avenue Abdoulaye FADIGA BP : 4709
RP Dakar -Sénégal
FAX : (221) 33 839 45 57
Tél.: (221) 33 839 10 10
E-mail : adjudications@umoatitres.org